

## **Commission administration et communication**

Cette commission a en charge le budget communal, les dossiers juridiques, les ressources humaines, la gestion de l'Etat Civil et des listes électorales, la gestion du parc locatif, la communication et le site internet de la commune.

L'organisation et l'administration générale de la mairie au travers des dossiers juridiques, des ressources humaines, etc. nécessitent des interventions ponctuelles en fonction des sujets à traiter. La gestion du parc locatif consiste à établir les décomptes de charges locatives annuelles, à gérer les entrées et les sorties, à savoir que les entretiens courants des logements locatifs relèvent de la compétence de la commission Vie du Village.

Les 2 axes principaux de cette commission sont donc le budget communal et la communication.

La commission veille à l'élaboration et à la bonne exécution du budget de la commune, en assurant une gestion saine et organisée de la dépense publique. La commission devra tous les ans établir le budget de fonctionnement et d'investissement de la Commune ainsi que le budget Assainissement. En fonction des orientations retenues par le Conseil municipal, la commission propose la politique fiscale de la Commune. En fonction des projets d'investissement, la Commission recherche et établit les dossiers de demande de subvention.

La communication représente l'activité la plus récurrente. En effet, la commission a en charge la transmission de l'information et de l'actualité municipale aux habitants par le biais de différents supports. Elle élabore le Bulletin d'information municipal diffusé actuellement sur support papier, et communique sur les manifestations et événements particuliers, ce dernier point étant traité en collaboration avec les 2 autres commissions en fonction de leur besoin. Les Présidents des associations du Village peuvent aussi bénéficier des supports de communication de la commune pour tenir informer les habitants de leur actualité.

Le site internet de la commune est ainsi mis à jour.

La commission travaillera sur l'amélioration des modes de diffusion du bulletin d'information en privilégiant les envois par mail, la mise à jour du site internet, et par d'autres supports à l'étude (par exemple PanneauPocket), afin de tendre le plus possible vers le zéro papier, tout en privilégiant une certaine réactivité dans la transmission de l'information.

Le travail réalisé dans cette commission est ensuite validé par le Conseil Municipal.

La commission est présidée par la 2<sup>ème</sup> adjointe Estelle Bouché